

Plainte contre fausses accusations faites par le conjoint

Par **ABOUKHELIL**, le **31/01/2014** à **12:33**

Bonjour à tous;

Je suis en instance de divorce avec mon conjoint violent, qui vient de m'assigner en divorce, en invoquant dans l'acte d'assignation, des faits et des motifs faux et imaginaires. Alors que c'est bel et bien lui le fautif, puisque c'est lui qui a abandonné le domicile conjugal de sa propre volonté et sans raison valable, il se permet de solliciter au juge, de prononcer un divorce pour faute à mon encontre et à mes torts exclusifs. Je découvre pour la première fois, les faits qu'il invoque dans d'assignation et qui sont totalement mensongers et fabriqués de toute pièce. Lors de sa requête en divorce adressée au JAF, il me disait ainsi qu'à ses parents, qu'il ne s'entend pas avec moi et que je ne respecte pas ses principes et qu'il veut mettre fin à notre relation de mariage. J'avais refusé vu que je n'ai rien à me reprocher, sauf parfois je lui avais demandé de cesser de me traiter comme femme soumise ou esclave et que je lui avais présenté un article parlant des droits de la femme en France. Ledit article dit entre autres, que la femme en France est l'égale de l'homme et ne peut pas lui être soumise etc. Ce qui apparemment l'avait énervé. Il croyait que le fait que je suis tunisienne, je ne dois parler de ces choses et même si je suis universitaire et diplômée, je dois lui être soumise et obéir à ses ordres.

En lisant le contenu de l'acte d'assignation et en examinant aussi le dossier qui avait été déposé lors de la requête de la conciliation, je constate que c'est plein de mensonges, de fausses informations, voir aussi de pièces fausses ou inexactes. J'ai compris que mon mari veut bien à travers cela, influencer le juge pour obtenir un divorce à mon encontre et me priver de la part qui me revient dans la communauté et les autres avantages ou indemnités que je pourrais demander. Je constate qu'il a ignoré sciemment, la grande partie de ses revenus et recettes ainsi ces biens et valeurs, en plus de notre compte commun qu'il s'est permis de vider juste après sa requête en divorce et virer tout ce qu'il y avait, vers son compte personnel. Mes questions sont les suivantes:

1: y a t-il une procédure pénale ou civile ou les deux en même temps, que je peux utiliser, pour contester et infirmer les fausses accusations, les mensonges et autres tromperies ou inexactitudes présentées par mon conjoint à mon encontre, et ce, aussi bien pour celles présentées dans le dossier de la requête en divorce que dans l'acte d'assignation qu'il vient de m'adresser.

2: Pourrais-je déposer aussi bien une plainte pour diffamation, présentation et usage de faux, qu'une autre plainte de dénonciation calomnieuse. Le fait de m'avoir accusée, dans l'acte d'assignation de l'avoir épousé en vue d'avoir un titre de séjour en France et de vivre confortablement de ses revenus, alors que c'est lui qui demande le divorce peut, ou non être considéré comme un fait calomnieux.

3: Certaines de mes amies m'ont conseillée, de voir avec mon avocate pour demander au

juge, de surseoir à l'assignation en divorce faite par mon conjoint, dans l'attente de l'examen par la justice de la plainte ou des plaintes que je vais déposer contre mon conjoint, pour mensonges, fausses accusations etc. Je voudrais savoir quelles seront les conséquences possibles au cas où j'applique cette procédure et ce, aussi bien pour moi que pour mon conjoint, de qui j'ai décidé actuellement de me séparer, après m'être assurée de sa mauvaise foi et des coups bas qu'il joue contre moi.

Merci d'avance de vos précieux conseils.

Par **soyons humble**, le **10/02/2014** à **17:00**

tu te plains chez des gens qui m'éprise ce que tu as choisi e comme religion, sache qu'il ne vont pas te conseiller pour ce qui est le mieux pour ton âme et que la mort elle vient par surprise et qu'elle peut te prendre à tout moment. crains le créateur des créatures! celui qui voit tout et que rien ne lui échappe, ne choisis pas le chemin de l'humiliation.

Par **ABOUKHELIL**, le **10/02/2014** à **19:36**

BONJOUR

Merci beaucoup sur votre réponse qui m'a beaucoup émue et que j'ai bien appréciée. En effet Cet incident familial n'a fait que renforcer ma foi en Dieu, grâce à qui je suis en train de supporter cette situation intenable et que je me défends corps et âme, contre des diables revêtus en êtres humains(mon conjoint ainsi que certains de ses proches).

Encore merci une autre fois.